

Envoi : 31/01/2018  
Réception par le Préfet : 31/01/2018  
Publication : 02/02/2018



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

**RD 66 - RÉAMÉNAGEMENT DES CARREFOURS DE L'ÉCHANGEUR  
SUR L'A35 À BARTENHEIM  
ETUDES DE PROJET**

**Présidence de :** M. Rémy WITH

**PRESENTS :**

M. BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mme DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MM. MULLER, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT.

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. ADRIAN donne procuration à M. MUNCK.  
Mme DIETRICH donne procuration à Mme MARTIN.  
M. HEMEDINGER donne procuration à M. MULLER.  
Mme JENN donne procuration à Mme BOHN.  
Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental, donne procuration à M. WITH.  
Mme MULLER donne procuration à M. HABIG.  
M. STRAUMANN donne procuration à M. SCHITTLY.

**ABSENT :**

M. VOGT.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-4-12-3 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017 du 21 décembre 2017 relative à la Politique des Routes, des Grands Equipements et infrastructures de communication,
- VU le règlement financier départemental,
- VU l'avis favorable de la 3<sup>ème</sup> Commission en date du 1<sup>er</sup> décembre 2017,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve le dossier des études de Projet ;
- fixe l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération au montant estimé de 4 301 000 € TTC (valeur octobre 2017) et dont la décomposition est la suivante :

**Opération routière :**

Etudes et contrôles (levés, sondages géotechniques, maîtrise d'œuvre, coordination SPS, reconnaissances archéologiques, contrôle extérieur, contrôle topographique, ...) **500 000 €**

Travaux (marchés terrassements, assainissement, chaussées, ouvrages d'art et travaux divers) **3 800 000 €**

Total opération routière **4 300 000 €**

**Acquisitions foncières :**

Acquisitions de terrains **1 000 €**

**Total général :**

**4 301 000 €**

Les dépenses seront imputées sur le programme AAB1.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité